

## Réseau syndical international de solidarité et de luttes : transports

Du 1<sup>er</sup> au 3 juillet, une réunion internationale consacrée à la lutte contre la privatisation des services de transport s'est tenue, dans les locaux du syndicat des Metroviarios de Sao Paulo ; avec d'autres organisations, le Réseau syndical international de solidarité et de lutte l'organisait. Nous avons saisi cette opportunité pour organiser dans la foulée la rencontre annuelle du Réseau Rail Sans Frontière, puis une réunion de coordination du Réseau syndical international. La délégation Solidaires (commission internationale Solidaires, SUD-Rail, Solidaires transport, Solidaires Groupe RATP) a activement participé à ces différents travaux ; nous avons aussi expliqué le mouvement social contre la loi Travail lors de réunions publiques.

Il est important de soutenir les luttes des travailleurs et travailleuses du Métro de Sao Paulo : en 2014, au moment de la Coupe du monde de football, ils et elles avaient mené une grève devenue très symbolique. Face à un mouvement fortement soutenu par la population, le gouvernement de l'Etat de Sao Paulo et la direction du Métro ont eu recours à la répression. Les forces policières et militaires ont attaqué violemment les grévistes à plusieurs reprises ; parmi ces derniers, 42 personnes ont été licenciées après le mouvement. **Plus de 2 ans après, 37 des 42 licencié-es ne sont toujours pas réintégré-es et vivent grâce à la solidarité concrète et complète des collègues organisés-es dans le syndicat.**

Tous ensemble, ils et elles continuent le combat, par exemple contre la privatisation progressive du Métro. Le 1<sup>er</sup> août, des rassemblements sont organisés dans plusieurs pays pour soutenir cette lutte ; à Paris, ce sera devant le siège de la RATP qui contribue à privatiser le réseau de transport public brésilien. Une autre aura lieu en septembre. Outre l'échange d'informations entre les différentes délégations, la rencontre a aussi permis d'adopter plusieurs motions, qu'il convient de mettre en œuvre dans la durée, pour que l'internationalisme s'inscrive dans notre activité syndicale quotidienne.



**La réunion du Réseau Rail Sans Frontière a été l'occasion d'un élargissement à des organisations qui n'avaient pas participé aux précédentes rencontres.** La première journée a été consacrée à faire le point sur le travail déjà réalisé et les engagements de la dernière réunion et les perspectives, puis chaque délégation a décrit la place du ferroviaire, des services publics et du privé au sein de son pays. Il en ressort que partout les recettes du libéralisme sont à l'œuvre pour imposer toujours plus de productivité, de rentabilité au profit des actionnaires, les besoins des populations passant au second plan, quand elles ne sont pas ignorées. La deuxième journée a été ponctuée par l'adoption de différents textes :

1. **Motions de solidarité** : Métro au Brésil - Grève à ScotRail et GTR en Grande-Bretagne - KPTU en Corée - Dakar/Bamako en Sénégal et au Mali - Mouvement social en France - ODR/ODT au Maroc.
2. **Textes internes au Réseau** : nos priorités globales - Nos priorités en Afrique - Nos priorités en Europe.
3. **Textes d'orientation générale** : Sécurité ferroviaire - Cheminot-es et usagers du monde entier, unissons-nous !

Tous ces textes ont été approuvés par les organisations présentes :-

- Réseau syndical international de solidarité et de luttes.
- Réseau Rail Sans Frontière.
- National Union of Rail, Maritime and Transport Workers - Trades Union Congress (RMT) - Grande-Bretagne.
- Solidaires Transport, Fédération SUD-Rail, Solidaires Groupe RATP - (Solidaires) - France.
- Sector Federal Ferroviário - Confederación General del Trabajo (SFF/CGT) - Etat espagnol.
- Organisation Démocratique du Rail - Organisation Démocratique du Travail (ODR/ODT) - Maroc.
- Syndicat Unitaire des Travailleurs du Rail - Conf.Nat. des Trav. du Sénégal Forces du Changement (SUT-Rail/CNTS FC) - Sénégal.
- Syndicat National des Travailleurs du Petit Train Bleu/SA - Conf. Nat. de Travailleurs du Sénégal (SNTPTB/CNTS) - Sénégal.
- Syndicat des travailleurs du rail - Union Nationale des Travailleurs du Mali (SYTRAIL/UNTM) - Mali.
- Fédération Générale des Chemins de Fer Tunisiens - Union Générale Tunisienne du Travail (FGCFT/UGTT) - Tunisie.
- Amalgamated Transit Union (ATU) - Etats Unis et Canada.
- Federación Nacional de Metroviarios de Brasil (FENAMETRO) - Brésil.

Ils sont en cours de signatures par d'autres ; c'est déjà le cas de :

- Associazione Giu le mani dall'Officina Ffs Bellinzona - Suisse.
- Sindicato Ferroviário - Confederación intersindical (SF/Intersindical) - Etat espagnol.

## Iran : Jafar Azimzadeh, président du syndicat libre, est toujours en danger



Le syndicaliste iranien Jafar Azimzadeh, président du Syndicat libre des travailleurs d'Iran, a mis un terme à une grève de la faim de deux mois le 30 juin, après avoir obtenu une permission. Toutefois, il risque d'être renvoyé en prison. Amnesty International le considère comme un prisonnier d'opinion et lance une nouvelle action urgente (précédente [www.amnesty.org/fr/documents/MDE13/4358/2016/fr](http://www.amnesty.org/fr/documents/MDE13/4358/2016/fr)).

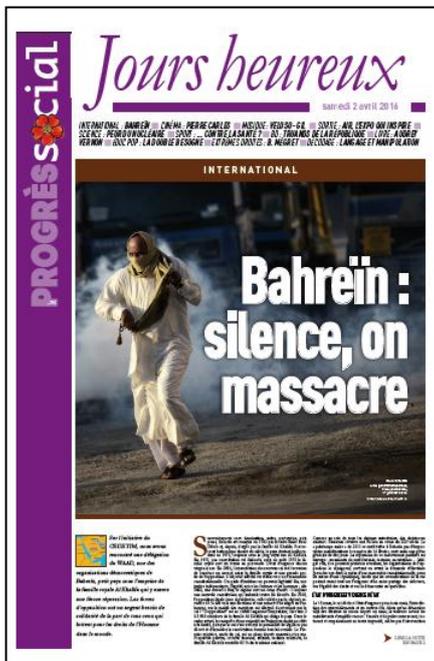
Jafar Azimzadeh, soudeur et président du Syndicat libre des travailleurs d'Iran, a mis un terme à 63 jours de grève de la faim le 30 juin, après que le ministère public lui a accordé une permission de cinq jours moyennant une caution de 4,5 millions de rials (150 000 dollars des États-Unis) et a informé officieusement son avocat que sa « demande de nouveau procès », qui avait été adressée à la Cour suprême, serait examinée. Bien que le ministère public ait promis officieusement à Jafar Azimzadeh et à son avocat de prolonger la permission, le syndicaliste risque de retourner en prison. Si la demande de nouveau procès est acceptée, la Cour suprême annulera la déclaration de culpabilité et renverra l'affaire devant un tribunal de première instance afin qu'elle soit jugée.

**Jafar Azimzadeh a été condamné en mars 2015 à six ans d'emprisonnement à l'issue d'un procès inique devant un tribunal révolutionnaire de Téhéran, qui l'a déclaré coupable de « rassemblement et collusion en vue de porter atteinte à la sécurité nationale » et de « propagande contre le régime ».** En outre, il lui est interdit pendant deux ans de « s'affilier à un parti ou groupe politique ou un collectif à vocation sociale » et de « mener des activités sur Internet et dans les médias, notamment la presse écrite ». Il a été condamné uniquement en raison de ses activités syndicales pacifiques : la collecte des 40 000 signatures de travailleurs pour la pétition en faveur de la hausse du salaire minimum, les entretiens accordés à des médias basés à l'étranger, son rôle dans la création du Syndicat libre des travailleurs d'Iran, la participation au rassemblement organisé à l'occasion de la Journée internationale des travailleurs au parc Laleh, à Téhéran, et à d'autres manifestations pacifiques devant le Parlement et le ministère des Coopératives, du Travail et de la Protection sociale, les réunions avec d'autres syndicats, notamment le Syndicat des travailleurs de l'entreprise sucrière de Haft Tapeh et le Syndicat des travailleurs de la Régie des bus de Téhéran et de sa banlieue, et avec le Comité de coordination pour la création d'organisations de travailleurs. Il a commencé à purger sa peine le 8 novembre 2015. Il avait entamé une grève de la faim illimitée le 29 avril afin de protester contre son arrestation et sa condamnation, et celles d'autres syndicalistes et d'enseignants, pour des motifs fallacieux liés à la sécurité nationale, ainsi que contre la répression des réunions pacifiques des syndicalistes et des grèves, l'interdiction des manifestations indépendantes, et les salaires inférieurs au seuil de pauvreté.

[www.amnesty.org/fr/documents/MDE13/4378/2016/fr](http://www.amnesty.org/fr/documents/MDE13/4378/2016/fr) [www.iran-echo.com](http://www.iran-echo.com)

## Bahreïn : nouvelle vague de répression

Communiqué du Comité pour la défense des droits humains et la démocratie dans la péninsule Arabique :



Les autorités de Bahreïn, pour l'essentiel la famille royale Khalifa, ont déclenché une nouvelle vague de répression contre l'opposition démocratique légaliste en interdisant toute activité au principal mouvement politique du pays, le WIFAQ (64% des voix aux élections en 2010), après avoir arrêté et condamné à neuf ans d'emprisonnement son secrétaire général, le cheikh Ali Salman, et, prélude à l'expulsion de son pays, privé le 20 juin 2016 de la nationalité bahreïnienne le leader spirituel de ce mouvement, le cheikh Issa Qassem, membre de l'Assemblée constituante en 1973 et du premier parlement bahreïnien dissous en 1975. Cette offensive fait suite à l'emprisonnement des secrétaires généraux du WAAD, la principale association politique non-confessionnelle, M. Ibrahim Sharif, et d'Al Wahdawi, M. Fadhel Abbas Mahdi Mohamed. Elle frappe également les défenseurs des droits humains, attaqués dans les médias, empêchés de voyager, déchus de leur nationalité puis expulsés pour certains, emprisonnés pour d'autres : Mr Abdel Hadi Al Khawaja est emprisonné à vie. Mr Nabil Rajab, tout juste libéré de prison, vient d'être arrêté à nouveau. Mr Abdul Nabi Al Ekry, autre militant historique des droits humains, conseiller de Transparency international, vient d'être interdit de sortie du territoire alors qu'il s'appretait à se rendre en France et en Europe. Les avocats de la démocratie qui prônent l'action politique non violente et demandent des réformes démocratiques sont emprisonnés ou réprimés. Et ce sont désormais les religieux modérés et les militants des droits humains qui sont proscrits, interdits de voyage, offerts à la vindicte des médias et pour certains déjà, emprisonnés.

**Le régime achève ainsi de brûler, méthodiquement, toutes les passerelles qui pouvaient le relier à la société civile** – donc à « son peuple » – et, dans cette incroyable fuite en avant, s'en prend même aux premiers pans de la « communauté internationale » qui commencent à lui signifier qu'ici comme ailleurs la transgression de certains principes humains expose à la réprobation. Les personnalités et militants emprisonnés pour leurs opinions et leur expression doivent être libérés, la répression sous toutes ses formes doit cesser, les libertés d'association, d'expression et de circulation rétablies.

## Journée internationale contre les méga projets miniers

Les 22 et 23 Juillet, diverses manifestations ont eu lieu dans le cadre de la journée mondiale contre la méga-industrie minière. Des projets miniers mortels apparaissent partout, sur tous les continents. Ainsi, face à une menace mondiale, les peuples concernés doivent s'unir et construire une véritable résistance internationale. La méga-exploitation minière est un problème mondial qui représente l'une des plus grandes menaces pour la nature.

La méga-exploitation minière contamine toujours, bien que la propagande essayent de vendre l'idée d'une « exploitation minière responsable ». **La destruction et la pollution sont inhérentes au processus d'exploitation minière** : fracturation à l'explosif, le fait de déplacer quotidiennement des milliers de tonnes de terre et de roches, broyage, lessivage qui utilise des produits chimiques (cyanure de sodium), raffinage et fusion ; chaque étape du processus consomme une énorme quantité d'énergie, détruit et pollue. Cependant, la pollution ne se s'arrête pas avec la fermeture de la mine, les millions de tonnes de déchets accumulés pendant l'activité extractive vont prolonger l'empoisonnement par drainage acide pendant des décennies, voire des siècles, libérant leur poison dans les eaux sous forme de métaux lourds, mercure, arsenic, cyanure, cadmium, plomb. Ces métaux lourds déversés dans une rivière partout dans le monde, finissent toujours par se retrouver dans les océans ou dans des aquifères et, à partir de là, directement ou en suivant la chaîne alimentaire, se retrouvent dans nos organismes. Vivre dans un environnement sain n'a pas de prix, un prix infiniment supérieur au petit revenu ou aux miettes que l'extraction de l'or ou du cuivre apportera aux citoyens ordinaires. Les sociétés minières gagnent des millions au détriment de notre santé et de notre qualité de vie, nous ne pouvons pas continuer à permettre cela sans réagir. L'air pur, l'eau propre, la biodiversité, les forêts dont le rôle dans la régulation du climat est essentiel, cela nous concerne tous.



**L'activité minière est également un facteur de violence et de violation des droits de l'homme partout dans le monde et en particulier en Amérique latine.** Selon le rapport de [Global Witness](#), 2015 est une année avec un record triste et effrayant, 185 militants écologistes tués dans le monde et, dans la plupart des cas, en toute impunité. Le Brésil mène le classement avec 50 assassinats, puis viennent les Philippines (33) – la Colombie (26), le Pérou (12), le Nicaragua (12), la République démocratique du Congo (11), le Guatemala (10) le Honduras (8). Les principaux secteurs qui sont à l'origine de ces meurtres ont été l'exploitation minière (42 décès), l'agrobusiness (20), l'exploitation forestière (15) et l'hydroélectricité (15). Si l'on étend à la période 2010-2015, l'Amérique latine mène ce terrible classement de manière encore plus monstrueuse, le Brésil 207 meurtres, le Honduras 109, la Colombie 106, le Pérou 50, le Mexique 33, etc. Il convient de noter que 40% des victimes de cette vague de violence sont membres des communautés autochtones.

**Le rapport parle des personnes assassinées, la violence se manifeste aussi par la criminalisation. Des centaines de personnes sont persécutées et emprisonnées à travers le continent.** En Amérique latine, le fait de s'opposer un projet extractiviste et en particulier à un projet minier, est devenu un motif de persécution politique et d'emprisonnement. Les élus peuvent se retrouver en prison, juste pour présenter un danger pour les projets miniers, ce qui est le cas de Javier Ramirez, président de la communauté de Junin, région d'Intag en Equateur, arrêté 10 mois. Au Pérou, le cas le plus emblématique est le cas de Gregorio Santos Guerrero, Goyo, président élu du département de Cajamarca et opposant au projet minier Conga, emprisonné le 25 Juin 2014. Après 25 mois, Gregorio Santos reste emprisonné en détention « préventive », sans procédure régulière, ce qui représente un déni de justice et une totale violation des droits de l'individu. Enfin, la violence minière se manifeste par les menaces et le harcèlement constant, le cas le plus emblématique est le cas de la famille Chaupe, en dépit de décisions de justice en faveur de la famille, en dépit des mesures de précaution de la CIDH, malgré le prix Goldman décerné à Maxima Acuña de Chaupe, l'entreprise Yanacocha qui possède le projet Conga, continue de harceler la famille, tuant ses animaux et détruisant ses récoltes, la dernière fois le 12 Juillet 2016. Yanacocha harcèle et menace la famille Chaupe depuis plus de 5 ans. <http://solidaritecajamarca.blogspot.fr>

## Turquie : non aux coups d'Etat, non à la dictature !

C'est le message porté par le Réseau syndical international de solidarité et de luttes ; il reprend celui des syndicats turcs avec lesquels nous travaillons. Egitim-Sen/Disk affirme « Non aux coups d'Etat et à la dictature d'un seul homme ! », Birlesik Metal IS/KESK écrit « **Un état de droit, social, séculaire, indépendant, ne pourra pas être créé par les dictateurs ; il sera l'œuvre des travailleurs et travailleuses ! S'opposer à toutes les tentatives de coup d'Etat civil et aux tentatives d'établir une dictature qui ont court dans notre pays depuis longtemps est une nécessité pour la lutte pour la démocratie et pour les forces laborieuses** ».

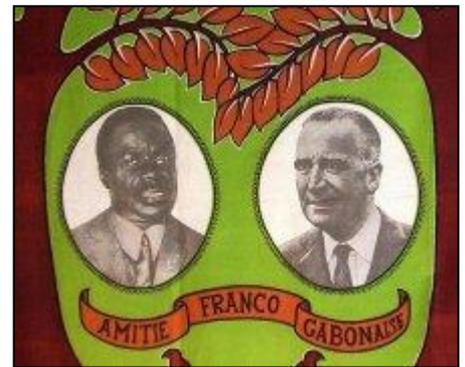


## Gabon : répression massive ... et la France coopère militairement

« Face à la répression massive au Gabon, la France doit suspendre sa coopération sécuritaire ! », tel est le titre d'une adresse A.F. Hollande, signée de plusieurs associations (Survie, Observatoire des armements, Mouvement de la paix, ...), soutenue par des organisations gabonaises dont plusieurs syndicats. L'Union syndicale Solidaires y souscrit pleinement :

Alors que l'élection présidentielle est prévue le 27 août, le dictateur Ali Bongo vient de lancer une nouvelle vague de répression contre toutes les voix dissidentes du pays, dans un contexte pré-électoral déjà extrêmement tendu. Le 8 juillet a débuté l'opération militaire « Nguéné » qui met les forces de sécurité « en alerte » sur l'ensemble du territoire, remplaçant des « checkpoints » dans les rues, à l'instar de ce qui s'était passé suite à la mascarade électorale de 2009, grâce à laquelle Ali Bongo a succédé à son père Omar, avec le soutien de N. Sarkozy. Cette remilitarisation des rues confirme la préparation du passage en force, pour la seconde fois, d'Ali Bongo. Elle s'accompagne d'une vague massive d'arrestations arbitraires et de violences à l'encontre de différents militants. **Le 9 juillet, lors d'un meeting de la société civile dans un lieu privé, 26 militants ont été arrêtés, notamment le président de la Confédération syndicale Dynamique Unitaire J.R. Yama et celui du Syndicat national du personnel de l'agriculture Koumba Mba Essiane.** En parallèle, au moins 7 responsables du groupe de jeunes activistes « L'armée du Mapane » (mouvement issu majoritairement de quartiers populaires de Libreville) ont eux aussi été arrêtés, notamment ses principaux dirigeants Rovelt Maye et Gaël Koumba Ayouné. Lundi, c'était au tour de l'opposant politique Fortuné Edou Essone. Des acteurs des médias et de la culture sont également visés : le présentateur de télévision Enrique Mamboundou, connu pour son engagement contre la dictature, a essuyé des coups de feu de la police, et les rappeurs Lord Helkhaas et Marhin Pakh ont été arrêtés ce dimanche.

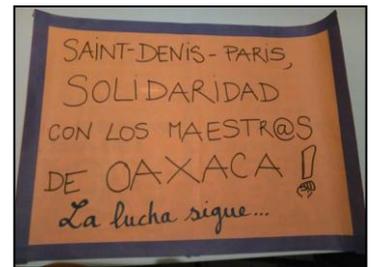
Depuis 1960, la France entretient des relations très étroites avec le régime gabonais, notamment via sa coopération militaire, son accord de défense - renouvelé en 2009 pour une entrée en vigueur le 1er août 2012 - et son soutien diplomatique, légitimant de fait les pratiques de la dictature. A l'heure actuelle, en pleine période de répression, un commandant de police français, Christophe Blu, est même conseiller spécial du commandant en chef des forces de police nationale gabonaise, qui sont précisément celles qui procèdent ces jours-ci aux arrestations arbitraires. [...] **En maintenant ses relations militaires et diplomatiques avec le régime dictatorial du Gabon, la France fait le choix d'être complice avec le régime Bongo, au lieu d'écouter les aspirations à la liberté et à la démocratie du peuple gabonais.** Nous vous demandons, Monsieur le Président, de suspendre immédiatement la coopération militaire et sécuritaire avec le Gabon, de condamner publiquement les répressions en cours et réclamer la libération immédiate de tous les militants et manifestants gabonais injustement arrêtés.



<http://survie.org>

## Mexique : solidarité avec les enseignant-es de la CNTE

Le Réseau Syndical International de Solidarité et de Luites, comme l'Union syndicale Solidaires, la fédération Sud éducation et de nombreuses autres organisations dans le monde ont dénoncé la **sauvage répression dont les enseignant-es de la Coordination Nationale des Travailleurs de l'Education (CNTE) ont été la cible, lundi 20 juin à Nochixtlán, Oaxaca (Méxique).** Ce nouvel acte de féroce répression policière s'est soldé par la mort de 8 camarades, 50 blessé-es et 21 arrestations. Ce n'est pas un fait isolé, il est partie intégrante d'une politique d'agression et de criminalisation des luttes sociales et syndicales : la nouvelle attaque perpétrée le 20 juillet à la sortie de San Cristobal en est un exemple. Le gouvernement mexicain et ses forces armées sont responsables de cette situation.



## Maroc : dans le port de Tanger, des femmes en lutte

Après 37 ans d'exploitation des ouvrières, le patron de *Textile Manufacturing*, à Tanger, s'est déclaré en faillite et a disparu. **Depuis plus d'un an, les ouvrières poursuivent la lutte.** Malgré la faim, les menaces, agressions et pressions quotidiennes, elles réclament justice. Le 17 juin 2016, elles ont dû repousser une nouvelle tentative de casser le piquet de grève installé depuis plus d'un an dans le port. Alors que le tribunal a statué en faveur des ouvrières pour la saisie des biens de la société *Textile Manufacturing*, le directeur de la Société d'Aménagement des Ports, accompagné d'une dizaine d'agents, a tenté de démolir la tente, menaçant les ouvrières afin d'évacuer les lieux au plus vite pour permettre à l'entreprise de poursuivre les travaux du port. Les ouvrières sont déterminées à poursuivre leur lutte pour obtenir leurs droits et l'application des jugements en leur faveur.



Vous pouvez retrouver les informations de la commission internationale de Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : [www.solidaires.org/article12420.html](http://www.solidaires.org/article12420.html)